



izar LOrea

**Euskal Herriko Laborantza Ganbararen aldizkaria,
pour une agriculture paysanne et durable au Pays Basque**

www.ehlgbai.org

EDITO



PAC laguntza lurrare garapeneraren sustenguz

Bortu eta mendietako bidea hartu aitzin edo alorretako lanak hasi gabe, laborari guziek hitzordu nagusi bat badugu primadera hastapen huntan, PAC deklarazioen betetzeko. Etxalde guzientzat eskuratzen ditugun diru laguntza horiek segurtatzen daukute gure urteko irabazia.

Europa mailako laborantza politika gure mozkinen prezio apalen konpentsatzeko plantan emana izan zen, etxaldeetako eremuetan eta kabala kopuruetan oinarrituz. 30 urtez, ikaragarriko berrestrukturatze tresna bat izan da PACa.

Laborantxaren itxura azkarki aldatu da. Etxalde anitz galdu ditugu, laborari arau kabala eta hektareak azkar emendatu dira eta, alderantziz, nahiz eta laguntzak goratu, enplegua eta irabazien heina gero eta apalago dira. PAC zuzenago bat aldarrikatzen dugu aspaldi, mugak ekartzen dituenak, kalitatezko elikadura bat bideratzen duena eta oroz gainetik laborantza enplegua sustatzen duena, zereala egile eta hazkuntzaren arteko oreka bat, mendiko etxaldeentzat sustengu azkar bat.

Zuzentasun hortan, laborari gisa badugu gure ardura eta lekukotzat har nezake mendi gunetan agitzen dena. Kabala alhapike onartuak diren hektare guziak lagunduak dira, igortzen den denbora eta kabale kopuruaren arabera, deklarazioen bidez, eta horren bitartez mendiko eremuak gehitzen dira etxaldekakoari. Laguntza zuzena mendi gunetako laborariarentzat, haien esker baitira bazterrak entretenituak. Bainan hor desbideratzea! Ohartzen girelarik deklaratu kabala guziek ez dutela mendiko bidea hartzen eta diru laguntza zuzen kontra altxatzen dutela haien jabeek, egiazki mendia baliatzen dutenen ordez.

Gai hori aspaldi mahai gainean dugu. Europa mailan hartuak balin badira orientabide nagusiak, lurraldeek badute beren ardura aplikapenean eta kontrolan. Zuzentasun eta ardura gehiagorekin beharko dugu lan egin mendi gunek bizi bide izaiten jarraiki dezaten, hori gure esku da.

Desafio handi batzueri buru egin beharko dugu ondoko urteetan, izan ingurumena, klima aldaketa, bioaniztasuna, elikadura sanoa, laborantza enplegua eta beste... Gure gain helburu horien betetzeko ardura eta PACa lurraldeen garapenerako tresna bat izan dadin eta ez soilik baktokxaren diru iturri bat.

*Beñat Molimos,
laboraria eta Euskal Herriko Laborantza Ganbarako ko-lehendakaria*

Valoriser la biodiversité en Pays Basque



Euskal Herriko Laborantza Ganbara s'efforce d'appliquer sur son territoire les principes de l'Agriculture Paysanne, par le maintien notamment de la biodiversité des populations animales élevées et par la valorisation de cette ressource locale dans une stratégie de relocalisation de l'économie.

Prenons pour exemple deux filières : celle de la brebis Sasi Ardi (lire en page 2 et 3) et celle de la vache allaitante Pirenaïka dont les premiers

éléments de réflexion sont prometteurs.

L'animation de ces groupes est essentiel et nous sommes convaincus du bien fondé de ces démarches collectives qui regroupent paysans, transformateurs et artisans pour proposer des produits spécifiques issus de savoir-faire bien particuliers et générer de la valeur ajoutée pour le territoire du Pays Basque. Il est par ailleurs important de mieux connaître la diversité floristique de nos prairies naturelles ainsi que les pratiques qui permettent de la préserver.

Le concours général des « pratiques agro-écologiques, prairies et parcours 2018 », qui se déroulera ce printemps dans les montagnes du Pays Basque est un excellent moyen de s'approprier et valoriser nos pratiques agricoles et d'élevage qui s'appuient sur la biodiversité.

Toutes ces démarches mériteraient plus d'attention et de moyens de la part de l'État que celle qu'il accorde à l'introduction de deux ours exogènes dans le territoire des Pyrénées Occidentales, au nom du maintien de la biodiversité. Dans le premier cas de figure, cela se fait en symbiose avec les acteurs locaux. Dans le deuxième cas, cela se fait contre la volonté d'une majorité des gens qui vivent sur le terrain.

Pour Euskal Herriko Laborantza Ganbara le maintien de la biodiversité passe par celui des populations animales élevées. Il s'agit de relever le défi de la valorisation de ces ressources locales, pour permettre à un nombre toujours plus important de paysannes et paysans de mieux vivre de leur métier.

*Francis Poineau,
berger et co-président de Euskal Herriko Laborantza Ganbara*

Izar Lorea

Directeur de la publication : Maryse Cachena
Rédaction : Euskal Herriko Laborantza Ganbara
64220 Ainhice-Mongelos
laborantza.ganbara@ehlgbai.org
www.ehlgbai.org
Tél. : 05 59 37 18 82
Fax : 05 59 37 32 69
ISSN 2116-5815
Impression : Arizmendi - D. Garazi



SASIKO, DE LA VIANDE LOCALE ET NATURELLE

Sasi Artalde elkarteko hazleek SASIKO deitu sasi Ardi haragi marka sortu dute. Horrekin batera, hazteko moldeari eta gizentzeari buruzko baldintzak finkatu dituzte. Sasi Ardia kanpoan bizi da kasik urte osoan, larre, oihan pean eta mendietan. Manex buru gorria baino ttipiagoa, muttur fina du, belarri motxak eta ile gorria lepoan.

Les éleveurs de Sasi Ardi lancent la marque **SASIKO**. Un cahier des charges strict protège la production traditionnelle de viande de Sasi Ardi et garantit des produits de qualité aux consommateurs.

La race Sasi Ardi

La Sasi Ardi est une brebis typique du Pays Basque. Elle se caractérise par sa rusticité et son caractère sauvage. Comme son nom l'indique, « la brebis des broussailles » a la capacité de se déplacer dans des zones de landes, de fourrés et de sous-bois. Son comportement très peu grégaire, son mode d'alimentation et sa résistance naturelle en font une brebis particulièrement adaptée aux moyennes montagnes de l'ouest du Pays Basque. La Sasi Ardi présente ainsi un réel enjeu pour la préservation du pastoralisme et la maîtrise de l'embroussaillage en zone de montagne.

Elle était présente dans toutes les fermes du Pays Basque il y a encore quelques dizaines d'années, où elle servait à produire des agneaux, un peu de lait pour le fromage et quelques moutons castrés vendus vers 3 ans. Les troupeaux restaient en montagne tout au long de l'année rentrant éventuellement l'hiver, au moment des agnelages. Mais peu à peu, la Sasi Ardi est remplacée par d'autres brebis sélectionnées pour leur meilleure production laitière. Aujourd'hui, on compte 1000 animaux correspondant au standard de la race Sasi Ardi en Iparralde (Pays Basque Nord) et plus de 3 000 en Hegoalde (Pays Basque Sud).

L'association Sasi Artalde a été créée en juin 2014 avec l'objectif de définir, défendre et promouvoir la race Sasi Ardi dans son élevage traditionnel. Elle regroupe aujourd'hui 17 éleveurs et ses missions reposent sur la valorisation commerciale de la viande, la reconnaissance de la race et la coopération transfrontalière.

Les produits Sasiko

Les habitudes alimentaires des Sasi Ardi et la conduite extensive des troupeaux garantissent une viande de qualité qui se démarque par des propriétés gustatives reconnues. La viande de Sasi Ardi offre un goût fin et délicat, avec un persillé développé. Sa texture tendre et fondante est le résultat de la croissance lente des animaux.



Les éleveurs sont heureux de présenter leur **marque SASIKO** qui garantit des produits de qualité. Sous cette marque, 2 produits sont commercialisés :

- **les Zikiro** : mâles castrés âgés de 28 à 48 mois et pesant entre 18 et 25 kg carcasse. Ces animaux sont finis en bergerie. Après 2 ans et demi passés en liberté à la montagne, ils sont engraisés pendant 1 à 4 mois avec une alimentation à base d'herbe et de céréales.
- **les Bildots** : agneaux lourds âgés de 3 à 5 mois. Leur alimentation est essentiellement composée de lait maternel. Ils sont vendus à un poids carcasse entre 8,5 et 12,5 kg.

Les produits sont commercialisés en vente directe ou par le biais d'une commercialisation collective mise en place en 2015 qui permet d'approvisionner régulièrement boucheries, points de vente et restaurants au Pays Basque et à Paris. Au total, près de 50 *Zikiro* ont été commercialisés en 2017 et près de 200 *Bildots*.

L'engraissement des Sasi Ardi

Avant le lancement de leur marque collective SASIKO, les éleveurs ont voulu perfectionner leurs méthodes d'évaluation de l'engraissement lors de 2 demi-journées d'échanges sur ferme et à l'abattoir de Garazi, avec l'aide de BLE et Euskal Herriko Laborantza Ganbara.



La Sasi Ardi est une petite brebis de 35/40 Kg

Conduite générale du troupeau

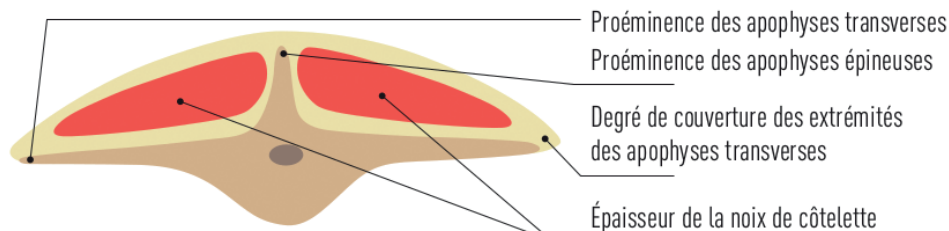
Le caractère rustique des Sasi Ardi permet aux éleveurs de pratiquer une conduite très extensive de leur troupeau. Les animaux passent près de 8 mois de l'année en montagne. Les femelles sont descendues entre décembre et avril pour la période d'agnelage. Les éleveurs n'apportent aucun complément alimentaire pendant la période d'estive, les animaux se nourrissent exclusivement des ressources fourragères présentes en montagne. Pour la période des mises bas, la ration est complétée de foin, de céréales et de légumineuses. Ces aliments sont non OGM.

Conduite de l'engraissement

Les animaux à l'engraissement reçoivent une complémentation alimentaire constituée d'aliments énergétiques (céréales de type maïs, blé ou orge) et d'aliments protéiques (légumineuses, essentiellement de la luzerne) sans OGM. Les *Zikiro* sont engraisés sur une durée variable de 0 à 5 mois (suivant leur état corporel en début d'engraissement), après avoir passé 3 années complètes en estive.

Les animaux sont prêts à être abattus lorsque leur note d'état corporel a été évaluée à 3.

« Coupe » transversale de la brebis au niveau des lombaires



Grille de notation de l'état corporel



Note 1 : brebis très maigre

Les apophyses épineuses et transverses sont saillantes et pointues. Les doigts passent facilement sous leurs extrémités et entre elles. Il n'y a pas de gras de couverture.



Note 2 : brebis assez maigre

Les apophyses épineuses et transverses sont arrondies et sans viscosité. Il est possible d'engager les doigts sous l'extrémité des apophyses transverses. L'épaisseur de la noix du muscle est moyenne. La couverture adipeuse est moyenne.



Note 3 : brebis en état

Les apophyses épineuses forment de très légères ondulations souples. Les os peuvent être individualisés sous l'effet d'une pression des doigts. Les apophyses transverses sont bien couvertes. Seule une forte pression permet d'en distinguer les extrémités. La noix de muscle est pleine.



Note 4 : brebis grasse

Seule une pression permet de détecter les apophyses épineuses sous la forme d'une ligne dure entre deux muscles. Il est impossible de sentir les apophyses transverses.

Crédit photo : Clippo (Centre Inter Régional d'Information et de Recherche en Production Ovine)
Exemples sur moutons de races à viande du nord-ouest de la France.

Méthode de notation de l'engraissement et de la conformation des carcasses à l'abattoir

L'abattoir note l'état d'engraissement et la conformation des carcasses. Cette donnée donne une indication sur la qualité gustative de la viande. La notation se fait en fonction du degré de couverture de gras observé à l'extérieur et à l'intérieur de la carcasse : surface de graisse, épaisseur, volume. L'observation a lieu sur les muscles mais aussi à la base de la queue, au niveau des reins, de la cage thoracique externe. Plus le gras de couverture est important, plus l'état d'engraissement de l'animal est fort. La grille EUROP, définit deux échelles :

- une d'état d'engraissement de 1 (le moins gras) à 5. L'engraissement est fortement lié à la conduite d'élevage : durée d'engraissement, type de ration, pâturage, etc. et nécessite un vrai savoir-faire de la part de l'éleveur.
- une de conformation EUROP de E (le plus conformé) à P. La conformation est liée à l'effet racial, la conduite d'élevage influe peu sur ce critère.

Contact : info@sasiko.eus, www.sasiko.eus

Gaec : le contrôle de transparence

À compter de 2018, chaque groupement sera contrôlé au moins une fois tous les quatre ans.

Comme le prévoit la réglementation de 2015 réformant l'agrément des Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun (Gaec) une instruction technique du 29 novembre 2017 vient préciser les conditions des contrôles effectués par les DDT, pour vérifier la conformité de l'agrément des Gaec, en vitesse de croisière.

Le contrôle prendra dans un premier temps la forme d'un questionnaire adressé à tous les GAEC (fin 2018 dans les Pyrénées-Atlantiques). Il devra être rempli et signé par tous les associés de la société. La seconde étape, plus ciblée, contrôlera tous les ans un quart des GAEC, afin que tous soient contrôlés au moins une fois tous les quatre ans.

Les points de contrôles

L'instruction cible certaines dérives, telles que la nature des activités qui doivent rester strictement agricoles. Sont à bannir les prestations de services (travaux agricoles pour autrui, enseignements...), l'achat-revente (même en cas de baisse de production ou pour compléter une gamme en vente directe). Seules, les activités commerciales liées au déneigement et au salage au profit des collectivités locales ainsi que l'exploitation d'installations de production d'électricité photovoltaïque sur les bâtiments agricoles sont tolérées.

Autre point sensible, les dérogations de travail à l'extérieur. Rappelons à ce titre que sur dérogation accordée préalablement par la DDT, un associé peut travailler en dehors du Gaec, moins de 536 h/an ou 700 h pour les activités saisonnières hivernales spécifiques de haute montagne.

Cette source de revenus extérieure doit rester « accessoire ». Le contrôleur vérifiera que l'associé a obtenu une dérogation, que l'activité extérieure reste dans la limite du volume d'heures accordé.

Pour ce faire, les avis d'imposition des associés, les derniers procès-verbaux d'assemblée générales, les contrats de travail et fiches de paie pourront faire partie des pièces justificatives demandées.

La direction d'une société de production d'énergie photovoltaïque constitue par exemple une activité extérieure justifiant une demande de dérogation. En revanche, ne sont pas concernés les mandats professionnels et électifs exercés par les associés.

Dernier point de vigilance, la rémunération du travail. Elle doit être comprise pour chaque associé entre 1 et 6 Smic. Une rémunération inférieure au Smic, sans être sanctionnée risquerait de révéler une inadéquation entre la dimension du groupement et le nombre d'associés, ne permettant pas d'assurer la viabilité du projet d'association en GAEC.

Les conséquences du contrôle

En cas d'anomalie et selon la gravité de la non-conformité et de sa persistance, le Préfet peut privilégier la régularisation avec ou sans conséquences vis-à-vis de la transparence Gaec, ou demander le retrait de l'agrément.

Contact : Nadia Benesteau,
accompagnement juridique, 05 59 37 18 82



Langile berriak Euskal Herriko Laborantza Ganbaran

Hiru langile berri ongi etorria egin diegu apirilean. Alabainan Dominique, Joana eta Gilen joan dira, bata erretreta merexiturik, beste biek bizi proiektu berriak xutik ezartzeko. Horien ordezkatzeko ongi etorria egin diegu Anne-Marie Lauzet, Maider Larrieu eta Etienne Jobard lankide berriari.

Anne-Mariek elkarteko konduen jarraipena eta kudeaketa soziala segurtatzeko, Maiderrek bere gain dituelarik harrera eta administrazio lanak. Azkenik, Euskal Herriko Laborantza Ganbarak duela hiru urte abiatu lana segitzeko du Etiennek, agro-ohangintzaz eta zuhaitzaren lekuaz Euskal Herriko etxaldetan.



Etienne, Maider eta Anne-Marie

Chèque conseil bovin viande

Euskal Herriko Laborantza Ganbara a été agréé par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre du dispositif chèque conseil bovin viande. Un accompagnement est ainsi proposé aux éleveurs de vaches allaitantes dont les résultats financiers indiquent une certaine fragilité.

- Diagnostic technico-économique d'une demi-journée sur la ferme,
- Compte-rendu en rendez-vous avec le technicien de façon à co-construire un plan d'action personnalisé,
- Suivi dans le temps sur la mise en place des actions proposées.

Une participation de 100 € HT sera demandée aux paysan(ne)s, le reste de la prestation étant cofinancé par la région Nouvelle Aquitaine.

Pour rappel, ce même type d'accompagnement est proposé pour les éleveurs laitiers via le dispositif Chèques Conseil Avenir Lait (cf. Izar Lorea n°84).

Contacts : Olivia Bidart et Clémentine Rolland, 05 59 37 18 82

Aide aux projets de transformation et de commercialisation de produits agricoles

L'appel à projet est sorti. Les dossiers de demande de subventions doivent être déposés avant le **15 décembre 2018**.

- Taux de base de 30 % (majoration de 10 % en montagne)
- Plafond : 50 000 € HT (Gaec à 2 associés = 90 000 € ; Gaec à 3 associés = 125 000 €).

Contacts : Olivia Bidart et Clémentine Rolland, 05 59 37 18 82

Pirenaika

Suite à la reconnaissance de la race Pirenaika en février 2018, le code race a été attribué : la pirenaika est donc reconnue comme vache allaitante française, avec un code type racial 11. Pour plus d'informations, les éleveurs peuvent contacter directement l'EDE.

Contact : Clémentine Rolland, 05 59 37 18 82

Concours général agricole des pratiques agro-écologiques prairies & parcours 2018



Le concours général agricole des prairies fleuries change de nom et s'ouvre aux **pratiques agro-écologiques prairies & parcours** (landes, fougère).

Peuvent se présenter les paysannes et paysans de façon individuelle. Les groupements pastoraux, les associations foncières pastorales (AFP), les gestionnaires d'estives peuvent également présenter prairies, landes et parcours pastoraux des zones Natura 2000 de la montagne basque : sites Natura 2000 du Massif du Mondarain et de l'Artzamendi, de la Nive, des Montagnes de Saint-Jean-Pied-de-Port et des Aldudes.

Un jury passera sur les prairies et parcours et sera présidé par Frantxua Mocho, paysan à Baigorri et gagnant de l'édition 2017.

- **le mercredi 16 mai**, visite des prairies fleuries
- **le vendredi 20 juin**, visite des parcours

Concours organisé par la Commission Syndicale du Pays de Cize, la Commission Syndicale de la Vallée de Baigorri, le Syndicat mixte du bassin versant de la Nive et Euskal Herriko Laborantza Ganbara.

Inscription : Guillaume Cavaillès, 06 89 72 54 14

Intérêts du concours :

- Reconnaître l'importance des pratiques d'élevage (fauche, pâturage) garantes d'une variété floristique riches des herbages, richesse qui assure la typicité des productions du territoire (fromage, miel, viande),
- Valoriser le travail des éleveurs : par la bonne gestion de leurs prairies naturelles, landes et parcours ils produisent un fourrage de qualité pour leurs bêtes tout en préservant le milieu naturel et contribuent à offrir des paysages de qualité,
- Profiter de conseils personnalisés avec les membres du jury.



2018/05/22, Optimiser le fonctionnement d'une unité de séchage en grange solaire de fourrages, 9h30, Saint Just Ibarre



Pour faire suite aux journées de formations organisées à l'automne 2017, nous organisons une nouvelle journée d'échange destinée aux paysans souhaitant se perfectionner à l'utilisation de l'outil de séchage en grange solaire.

Intervention de **Yan Charrier** (SGF Conseil) pour aborder la conduite de l'engrangement et de la ventilation.

Rendez-vous le **mardi 22 juin** à 9h30 à la ferme Apetxia, à Saint Just Ibarre.

Inscription : Olivia Bidart, 05 59 37 18 82

2018/06/27, Fertilité des sols et analyses, 9h30-17h30, Ainhice-Mongelos



Le **mercredi 27 juin**, Euskal Herriko Laborantza Ganbara met en place une formation Vivea pour comprendre le fonctionnement du sol et ainsi optimiser ses pratiques :

- mettre en place des actions pour améliorer la fertilité des sols,
- comprendre ses analyses de sol,
- être capable de réaliser ses profils de sol sur sa ferme.

Visite de terrain l'après-midi. **Amenez vos analyses de sol !**

Inscription : Manue Bonus, 05 58 37 18 82, 07 82 47 15 24